

SOURATE 107, AL-MA'OUN (LES MENUS SERVICES)

Évaluation: 5.0

Description: Une brève explication de la sourate 107 du Coran. Ses versets décrivent les caractéristiques de ceux qui nient la réalité du Jour du Jugement ou qui ne s'en soucient guère.

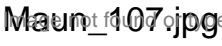
Catégorie: [Articles](#) [Le Coran](#) [Un résumé du sens de ses versets](#)

par: Aisha Stacey (© 2016 IslamReligion.com)

Publié le: 15 Feb 2016

Dernière mise à jour le: 15 Feb 2016

Introduction

La majorité des érudits musulmans s'accordent pour dire que  cette sourate fut révélée à La Mecque. La révélation, au cours des premières années de l'islam, avant la migration à Médine, avait surtout pour but d'établir la foi et les croyances de base de l'islam : l'unicité de Dieu, Ses signes et Ses preuves, la mission prophétique de Mohammed et le Jugement Dernier. Cette sourate se concentre sur deux enseignements de base de l'islam, à savoir la façon de prier et la façon de donner. Ces deux actions démontrent la connexion d'une personne à l'au-delà et son degré de certitude quant à la réalité du Jugement Dernier.

Cette sourate porte le nom des derniers mots du dernier verset. Une petite action, un menu service en apparence insignifiant peut avoir beaucoup de poids aux yeux de Dieu.

Versets 1-3 : ceux qui nient la réalité du Jugement Dernier

Dieu demande au prophète Mohammed (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) s'il a entendu les gens mentir au sujet de la religion et nier le Jugement Dernier. Ces gens s'entêtent dans leurs péchés et refusent de reconnaître qu'ils devront un jour rendre des comptes. Ils sont reconnaissables à leurs actions; ils repoussent les orphelins, qui sont les plus vulnérables de la société. Essentiellement, Dieu nous demande de regarder autour de nous et de constater le comportement de ceux qui nient le Jugement et la rétribution de l'au-delà. S'ils repoussent aisément les plus vulnérables, c'est qu'ils ne pensent qu'à eux et à la position qu'ils occupent en ce monde. Et s'ils nient la réalité du Jugement Dernier, ils ne voient évidemment pas l'utilité de s'occuper des plus pauvres.

Non seulement repoussent-ils les plus vulnérables et les plus pauvres, ils refusent même d'encourager les autres à le faire. À l'époque du Prophète, les leaders de La Mecque bafouaient sans vergogne les droits des plus pauvres et des affligés. De nos

jours, nous voyons leurs semblables chez les politiciens et les leaders qui refusent de prendre en charge les membres les plus faibles de la société. Ils n'encouragent pas les gens à nourrir les pauvres et s'occuper des plus faibles et, au Jour du Jugement, ils seront sévèrement jugés.

Il est du droit de chaque pauvre d'être nourri par ceux qui en ont les moyens. Dans cette sourate, Dieu démontre le lien entre le fait de nier le Jugement Dernier et le mauvais comportement. Mais Il va plus loin, en établissant un lien entre la prière et le comportement.

Versets 4-7 : ceux qui sont insouciants vis-à-vis leurs prières obligatoires

Le quatrième verset est important. Il dit d'abord « malheur à ceux qui prient ». Cela peut sembler étonnant, mais il faut poursuivre la lecture : « malheur à ceux qui prient tout en négligeant (et retardant) leurs prières ». Cela fait référence à ceux qui sont insouciants vis-à-vis leurs prières, qui les retardent délibérément ou qui les accomplissent de façon mécanique, sans concentration et qui, lorsqu'ils prient, ont hâte que la prière se termine. Extérieurement, ils semblent prier, mais leur cœur est dur et n'est pas ouvert à Dieu. Certains ne prient que parce qu'il s'agit d'une obligation et si ce n'était pas obligatoire, la prière n'occuperait aucune place dans leur cœur et dans leur vie.

Cette admonestation ne vise pas ceux qui, malgré de sincères efforts, perdent leur concentration durant leurs prières ni ceux qui oublient ou qui sont victimes des chuchotements du diable. Elle vise ceux qui croient ne pas avoir besoin de prier et ceux qui, lorsqu'ils entendent l'appel à la prière, préfèrent faire n'importe quoi d'autre plutôt que de prier.

On reconnaît ces gens à leur comportement en général. Lorsqu'ils prient, ils le font avec ostentation. Ils tentent de passer pour des gens religieux, mais n'ont rien à faire, au fond, de ce que Dieu pense d'eux. Ils ne démontrent aucune gentillesse envers les autres. Ils prient devant les autres, mais leur prière n'atteint jamais leur cœur. Leur cœur est dur. Dans cette sourate, Dieu nous rappelle deux choses qui adoucissent le cœur d'une personne : la prière et la charité. Ces deux choses sont étroitement liées.

Cette sourate parle de crimes contre les gens et de crimes contre Dieu. Si une personne refuse de reconnaître le droit des pauvres et des faibles à être aidés, il va de soi qu'elle refusera également de respecter les droits de Dieu, surtout le droit d'être adoré. Les gens qui correspondent à cette description sont si égocentriques qu'ils refusent d'accomplir même les plus petits gestes de bonté, ces gestes que les gens normaux font sans y penser, comme de sourire aux autres.

De toutes nos actions résultent des conséquences et la plus importante de ces conséquences, nous la verrons au Jour du Jugement. Dieu nous dit clairement de quelle façon éviter une issue désastreuse lors de ce Jour fatidique.

L'adresse web de cet article:

<https://www.islamreligion.com/fr/articles/10762/sourate-107-al-ma-oun-les-menus-services>

Copyright © 2006 - 2023 IslamReligion.com. Tous droits réservés.